

</p> <p>Samedi 21 mai, c'est par un soleil radieux que la commune d'Issanlas en fête, accueillait la population et les élus locaux, plus d'une centaine de personnes, maires et élus du canton et des communes limitrophes tous rassemblés sur la place du village.</p> <p>A 10 h30 les sénateurs de l'Ardèche, Monsieur Michel TESTON et Monsieur Yves CHASTAN étaient reçus par le maire d'Issanlas, René BALDIT, pour l'inauguration dans un premier temps du garage communal ; après quelques mots d'accueil, le maire soulignait l'importance pour la commune de disposer d'un bâtiment réservé au service technique et remerciait les co-financeurs, le sénateur Michel TESTON qui par une subvention exceptionnelle de réserve parlementaire, et le département représenté par Jean GROS conseiller général et vice-président de la communauté de communes entre Loire et Allier, ont aidé la réalisation de ce bâtiment. Suite de la traditionnelle coupure de ruban, une visite du garage et de l'atelier s'imposait avant un retour sur la place du village pour accueillir les autorités départementales et provinciales, monsieur le président du conseil général et monsieur le préfet de l'Ardèche arrivés à 11h15 et qui le maire a présenté son conseil municipal réuni au complet.</p> <p>Le temps de contempler le bâtiment de la nouvelle mairie depuis la place, au cœur du village, cette belle réalisation qui s'intègre parfaitement avec ses murs aux pierres rejointes de la façade de l'église également revêtu dans le même ton, et un deuxième ruban coupé par monsieur le préfet Amaury de Saint-Quentin, suivi d'une visite guidée par le maire.</p> <p>Le temps des allocutions venues et René BALDIT après avoir remercié toutes les personnes présentes, associant toute son équipe et la population d'Issanlas cette réalisation attendue depuis longtemps, tant la nécessité était aigüe pour la commune de se doter d'une mairie avec des locaux d'élus, bien éclairés, modernes et fonctionnels, devait souligner la performance du concepteur d'avoir su garder les matériaux nobles tout en romageant entièrement cet édifice d'existant. Le maire rappela l'histoire de cet ancien presbytère datant de la fin du 19^e siècle et remercia ensuite les financeurs pour leurs aides, l'état avec la dotation globale d'équipement des communes et le conseil général à travers le CAP territoire. Il souligna également, que malgré la nécessaire réforme des collectivités territoriales ses concitoyens sont très attachés au symbole que représente la mairie, ce dernier bastion d'une présence administrative dans nos communes rurales. Il rappela en terminant son discours son souci et celui de la population d'Issanlas de conserver l'intégrité des paysages qui entourent la commune et forma le vœu que la sagesse et la raison prévalent et conservent ce patrimoine inestimable, témoin de notre histoire et porteur de notre économie locale en souhaitant longue vie à la commune et à la mairie d'Issanlas.</p> <p>Après un plaidoyer du sénateur Michel TESTON pour les collectivités choisir elles-mêmes</p> <p>leur avenir, c'est Pascal TERRASSE président du conseil général et député de l'Ardèche qui prit la parole et confirma sa volonté d'accompagner les communes et les territoires dans leur développement.</p> <p>Monsieur le préfet clôtura ces interventions en félicitant le maire et son conseil pour cette réalisation et en rendant hommage aux maires de l'Ardèche, soulignant leur disponibilité leur sens des responsabilités et de l'intérêt général ainsi que leur dévouement au service de leur commune.</p> <p>Un buffet ouvert sous un chapiteau permit à tous de porter un toast à la mairie, et de savourer les produits locaux dans une ambiance détendue et bon enfant ; même la venue d'un gros orage au cours de

Après midi, ne troubla pas la fin de la fête qui se termina vers 18 heures.</p><p> </p>